Photo : Cylla von Tiedemann

La danseuse et chorégraphe Lata Pada dans *Drishya Kavya,* créée par la Sampradaya Dance Academy au Meadowvale Theatre de Mississauga, en Ontario, en 1998.

Rapport financier

Rapport financier

Aperçu financier 33

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers 36

Rapport du vérificateur 37

États financiers 38

Photo : Pacal Sanchez

Enfants et livres à la manifestation "Les Livres dans la rue" organisée par Les Amis de la Bibliothèque de Montréal à l'été 1998 avec l'aide financière du Programme de projets collectifs d'écrivains et d'éditeurs du Conseil. Cette initiative cherche à réunir enfants et livres dans un environnement accessible et amical.

Aperçu financier

L'objectif du Conseil, maximiser les subventions accordées aux artistes et aux organismes artistiques, continue d'être une priorité. L'an dernier, le gouvernement a approuvé l'attribution au Conseil de fonds additionnels de 25 millions de dollars par année pour cinq ans. Ces fonds additionnels ont permis au Conseil de commencer à donner suite, durant l'année, aux priorités stratégiques de son Plan d'entreprise.
Le gouvernement a en outre approuvé l'attribution, répartie sur trois ans, d'un montant de 10 millions de dollars pour le Fonds du nouveau millénaire pour les arts.

Revenus

Étant donné la volatilité des marchés mondiaux des actions durant l'année, les gestionnaires de fonds du Conseil se sont montrés actifs dans la gestion des portefeuilles du Conseil et le revenu de placement a été sensiblement plus élevé que l'année précédente.

Dépenses de subventions

Les dépenses de subventions des programmes d'aide aux arts, de la Commission du droit de prêt public et des projets du nouveau millénaire ont atteint 114,6 millions de dollars, la hausse étant attribuable aux fonds additionnels reçus pour le Fonds du nouveau millénaire et à une année entière de subventions financées par les fonds additionnels de 25 millions de dollars. Par ailleurs, une partie des fonds non engagés l'année précédente a été dépensée en 1998-1999.

Dépenses de fonctionnement et services

Durant l'année, en raison des fonds additionnels de 25 millions, les dépenses reliées à l'attribution des subventions ont augmenté et le Conseil a engagé des dépenses pour lancer des initiatives de promotion et de diffusion destinées à faire mieux comprendre le Conseil à la communauté des arts. La hausse des dépenses d'administration est en grande partie attribuable aux coûts des traitements et avantages sociaux à la suite d'une augmentation générale des traitements qui a suivi six années de gel imposé par le gouvernement, et aux dépenses additionnelles reliées aux services professionnels.

Autres observations

Conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des comptables agréés pour la présentation des états financiers, l'aide gouvernementale a été exclue des revenus et inscrite séparément, immédiatement avant les revenus nets.

Stratégie de placement

L'objectif du Conseil est de générer suffisamment de revenus annuels pour compléter son crédit parlementaire tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de dotation.
La formule qu'applique le Conseil pour la gestion prudente et diligente de ses fonds de dotation repose sur quatre éléments clés :

- Un comité de placements formé de professionnels des milieux des affaires et des finances;
- Un mandat clair et précis et des politiques de placement solides;
- Le recours à des gestionnaires de fonds pour les placements au jour le jour; et
- Un service d'évaluation des fonds qui suit la performance des gestionnaires de fonds.

Pour assurer le pouvoir d'achat à long terme des fonds et pour en retirer le maximum afin de financer les activités du Conseil, la majeure partie de l'actif du Conseil des Arts du Canada

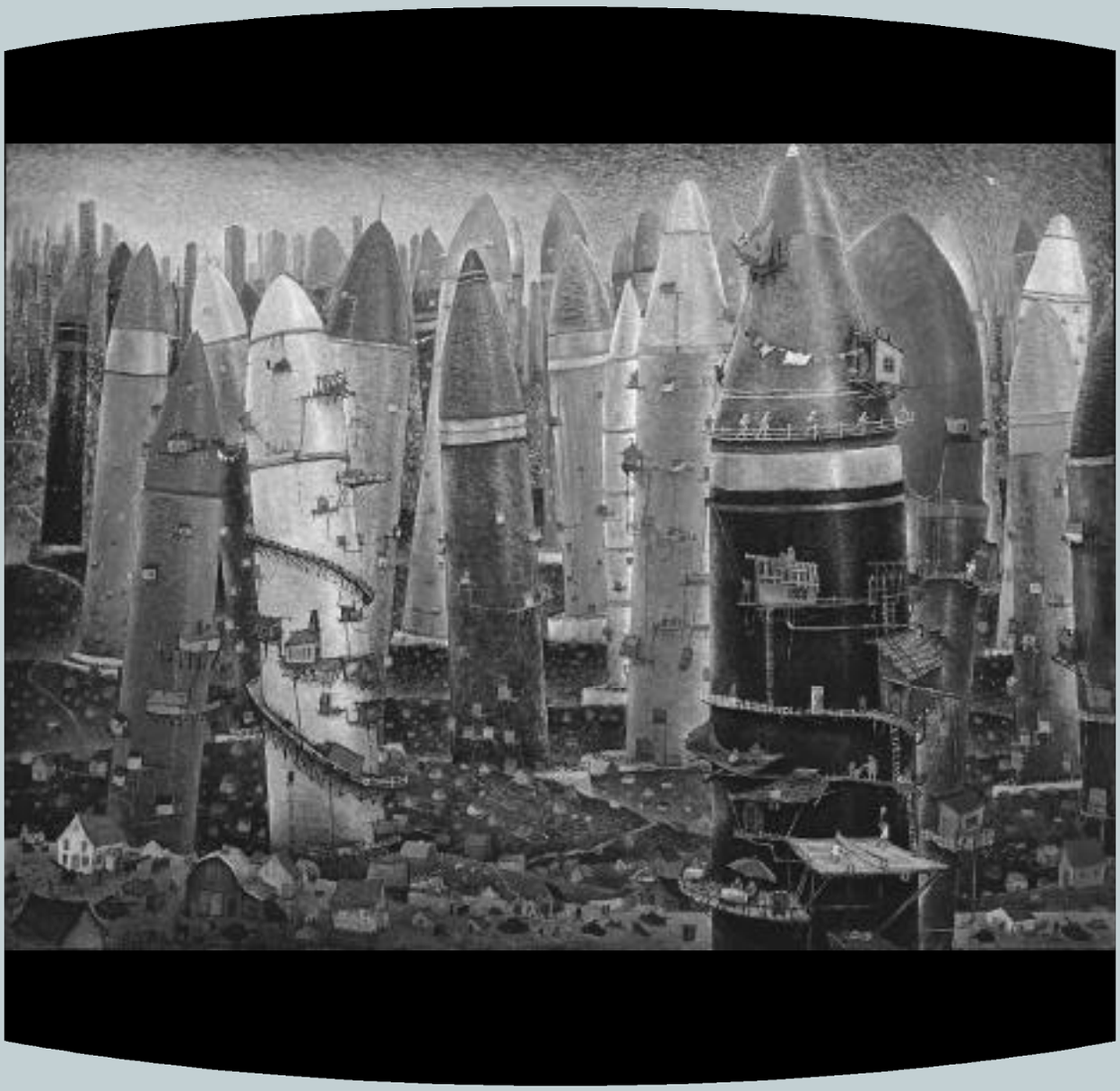

If you want peace, prepare for war, de l'artiste en arts visuels Geoff Butler, de Granville Ferry en Nouvelle-Écosse, qui a reçu une subvention pour artistes établis en 1998-1999.

et de l'actif des autres dotations est investie dans les marchés mondiaux des actions, incluant le Canada. En raison des restrictions imposées aux dotations Killam par le donateur, le portefeuille de ces fonds est formé en grande partie d'un ensemble équilibré de titres canadiens.

Placements

Au 31 mars 1999, la valeur marchande totale du portefeuille était de 278 millions de dollars, comme l'année précédente. Les marchés mondiaux ont fléchi durant l'année, particulièrement au cours du dernier trimestre de 1998. Le tableau suivant indique la performance du Fonds de dotation du Conseil et des autres dotations ainsi que celle des dotations Killam pour l'année en cours, et la moyenne annuelle des cinq dernières années.

	Fonds de dotation du Conseil et autres dotations		Dotations Killam	
	1 AN	5 ANS	1 AN	5 ANS
Rendement total	4,4 %	13,2 %	4,2%	11,6 %
Inflation	1,0	1,5	1,0	1,5
Rendement réel	3,4 %	11,7 %	3,2%	10,1 %

Le rendement total de l'année en cours a ressenti l'effet de la volatilité des marchés mondiaux des actions. La performance se compare favorablement, toutefois, à celle du marché des actions canadiennes, dont le rendement pour l'année en cours était *de moins* 11,3 %, selon l'Indice TSE 300 de la Bourse de Toronto.

COMITÉ DE PLACEMENTS

Le Comité de placements se composait des membres suivants au 31 mars 1999 :

John W. Crow (président)

Jean-Louis Roux, président du Conseil des Arts du Canada

François Colbert, vice-président du Conseil des Arts du Canada

Michel Théroux, président de Jas. A. Ogilvy Inc.

John H. Matthews, consultant

Nancy Orr-Gaucher, présidente du Groupe Dynamix

J. William E. Mingo, associé de Stewart McKelvey Sterling Scales

Tania Willumsen, consultante

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité se composait des membres du Conseil suivants au 31 mars 1999 :

François Colbert (président)

Jean-Louis Roux

Claudette Lizotte

Irving Zucker

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers ci-joints du Conseil des Arts du Canada et toute l'information comprise dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers ont été établis par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus. Quand plusieurs méthodes comptables existent, la direction a choisi celles qui lui semblaient les plus appropriées dans les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis vu qu'ils contiennent des montants fondés sur des estimations et le jugement. La direction a déterminé ces montants de façon raisonnable pour que les états financiers donnent une image fidèle, à tous égards importants. La direction a préparé l'information financière présentée dans le reste du rapport annuel et s'est assurée que cette information concorde avec les états financiers.

Le Conseil des Arts du Canada s'est doté de systèmes de contrôle interne comptable et administratif qui sont de qualité supérieure et dont le coût est raisonnable. Ces systèmes ont pour but d'établir avec une certitude raisonnable que l'information financière fournie est pertinente, fiable et exacte, que l'actif de l'organisme est contrôlé de façon appropriée et convenablement protégé.

Le Conseil doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers, examine et approuve les états financiers. Il assume cette responsabilité en grande partie par l'intermédiaire de son Comité de la vérification et des finances.

Le Comité de la vérification et des finances est formé de membres du Conseil nommés par le Conseil. Il rencontre périodiquement la direction et le vérificateur externe pour discuter de points concernant les contrôles internes des rapports financiers et de questions de vérification et de rapports financiers, pour s'assurer que chaque partie s'acquitte bien de ses responsabilités et pour examiner le rapport annuel, les états financiers et le rapport du vérificateur externe. Le Comité soumet ses constatations à l'examen du Conseil lorsque celui-ci approuve les états financiers.

Le vérificateur indépendant du Conseil, le vérificateur général du Canada, vérifie les opérations et les états financiers du Conseil, sur lesquels il rédige un rapport.

Directrice

Secrétaire-trésorier par intérim

Le 21 mai 1999

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des Arts du Canada
et à la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan du Conseil des Arts du Canada au 31 mars 1999 et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Conseil au 31 mars 1999 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Pour le vérificateur général du Canada

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 21 mai 1999

États financiers

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

au 31 mars 1999 **Bilan** *(en milliers de dollars)*

	1999	1998
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	15 042 $	11 068 $
Revenus de placements à recevoir	2 292	3 298
Débiteurs	1 095	1 153
Frais reportés	1 310	1 541
	19 739	17 060
Placements (note 4)	247 036	235 165
Oeuvres d'art et instruments de musique (note 5)	19 027	18 496
Autres immobilisations nettes (note 6)	3 221	2 199
Total de l'actif	289 023$	272 920$
PASSIF		
Passif à court terme		
Subventions à payer	24 577 $	19 328 $
Créditeurs et charges à payer (note 7)	2 639	2 660
	27 216	21 988
Crédits reportés (note 8)	2 768	3 463
Contributions reportées (note 9)	4 810	5 002
Total du passif	34 794	30 453
DOTATIONS PRIVÉES (note 10)	66 895	63 311
AVOIR		
Dotation		
Contribution initiale	50 000	50 000
Surplus affecté	108 770	96 770
	158 770	146 770
Surplus		
Oeuvres d'art et instruments de musique	19 027	18 496
Fonctionnement	9 537	13 890
	28 564	32 386
Total de l'avoir	187 334	179 156
Total du passif, des dotations privées et de l'avoir	289 023 $	272 920 $

Pour le Conseil :

Le président Le vice-président

(Voir les notes complémentaires aux états financiers)

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

pour l'exercice terminé le 31 mars 1999 **État des résultats** *(en milliers de dollars)*

	1999	1998
REVENUS		
Revenus nets de placements (note 11)	22 747 $	14 485 $
Autres	1 286	827
Total des revenus	24 033	15 312
DÉPENSES		
Programmes		
Subventions (tableau 2)	114 560	103 866
Administration (tableau 3)	6 080	5 519
Services	2 584	1 360
	123 224	110 745
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 12)	1 178	929
Administration générale (tableau 3)	7 552	6 917
Frais nets de la Banque d'oeuvres d'art (note 12)	601	463
Total des dépenses	132 555	119 054
Perte nette avant le crédit parlementaire	108 522	103 742
Crédit parlementaire	116 169	113 968
Bénéfice net	**7 647 $**	**10 226 $**

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

pour l'exercice terminé le 31 mars 1999 **État de l'évolution de l'avoir** *(en milliers de dollars)*

	1999	1998
DOTATION		
Contribution initiale	50 000 $	50 000 $
Surplus affecté		
Solde au début de l'exercice	96 770	94 770
Somme affectée durant l'exercice	12 000	2 000
Solde à la fin de l'exercice	108 770	96 770
Solde de la dotation à la fin de l'exercice	**158 770 $**	**146 770 $**
SURPLUS		
Oeuvres d'art et instruments de musique		
Solde au début de l'exercice	18 496 $	18 605 $
Acquisitions (aliénations) nettes et ajustements au cours de l'exercice	531	(109)
Solde à la fin de l'exercice	19 027	18 496
Fonctionnement		
Solde au début de l'exercice	13 890	5 664
Bénéfice net	7 647	10 226
Somme affectée durant l'exercice	(12 000)	(2 000)
Solde à la fin de l'exercice	9 537	13 890
Solde du surplus à la fin de l'exercice	**28 564 $**	**32 386 $**

(Voir les notes complémentaires aux états financiers)

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	1999	1998
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Bénéfice net	7 647 $	10 226 $
Éléments sans incidence sur les fonds		
Amortissement - autres immobilisations	793	710
Amortissement - autres immobilisations - Banque d'oeuvres d'art	5	-
	8 445	10 936
Variation des éléments hors fonds de l'actif et du passif liés au fonctionnement	5 636	(574)
Fonds provenant des activités de fonctionnement	14 081	10 362
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contributions reçues de dotations	-	263
Fonds provenant des activités de financement	-	263
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Revenus de placements crédités directement aux dotations privées	2 427	766
Revenus de placements crédités aux dotations privées grevées d'une affectation d'origine interne	1 157	-
Augmentation nette des placements	(11 871)	(14 073)
Acquisition d'autres immobilisations	(1 824)	(477)
Produit de la vente d'autres immobilisations	4	-
Fonds affectés à des activités d'investissement	(10 107)	(13 784)
Augmentation (diminution) des fonds	3 974	(3 159)
Position de trésorerie au début de l'exercice	11 068	14 227
Position de trésorerie à la fin de l'exercice	15 042 $	11 068 $

(Voir les notes complémentaires aux états financiers)

CONSEIL DES ARTS DU CANADA
Notes aux états financiers
31 mars 1999

1. *Pouvoirs, activités et objectifs*

Le Conseil des Arts du Canada, constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil des Arts du Canada n'est pas assujetti à la partie X de cette Loi. Le Conseil des Arts du Canada est un organisme national qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'oeuvres d'art. Il cherche à atteindre ces objectifs en attribuant des subventions aux artistes et organismes artistiques professionnels canadiens. Le Conseil des Arts s'est aussi vu confier des fonctions et tâches relatives à la Commission canadienne pour l'UNESCO.

2. *Conventions comptables importantes*

Voici les principales conventions comptables :

a) Placements
Les placements sont inscrits au prix coûtant et sont dévalués à la valeur marchande lorsque la perte de valeur est considérée permanente.

b) Oeuvres d'art et instruments de musique et autres immobilisations nettes
Le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au prix coûtant et amortis sur leur durée utile estimative selon la méthode linéaire, comme il suit :

Matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail

Les acquisitions d'oeuvres d'art et d'instruments de musique sont inscrites au prix coûtant. Les dons d'oeuvres d'art et d'instruments de musique sont inscrits à la valeur d'expertise. Aucun amortissement n'est enregistré pour ces actifs.

c) Prestations de cessation d'emploi
Les employés ont droit à des prestations particulières de cessation d'emploi, en vertu de la politique et des conditions d'emploi du Conseil des Arts. Le coût de ces prestations est inscrit au fur et à mesure que les avantages des employés s'accumulent.

d) Crédit parlementaire
Le crédit parlementaire est constaté à titre de revenu de l'exercice pour lequel il est approuvé par le Parlement. Les crédits parlementaires visant des exercices futurs, qui sont reçus ou approuvés par le Parlement avant la fin de l'exercice, sont inscrits comme crédits parlementaires reportés.

e) Contributions
Le Conseil des Arts du Canada applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions.

Les contributions annuelles sont constatées à titre de revenu de l'exercice au cours duquel elles sont reçues ou de l'exercice au cours duquel les fonds sont engagés pour le Conseil des Arts du Canada, si le montant peut être raisonnablement estimé et si leur perception est raisonnablement assurée.

Sont inscrits à titre de revenu de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés les intérêts et dividendes nets non affectés, les gains ou pertes de capital nets non affectés réalisés, les droits de location de la Banque d'oeuvres d'art et les autres revenus. Les revenus de placements grevés d'affectations d'origine externe sont inscrits comme contributions reportées et sont constatés à titre de revenu de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les gains de capital des dotations Killam sont affectés par le donateur et sont ajoutés directement à la dotation.

Les contributions de dotations sont constatées à titre d'augmentations directes des dotations privées.

Les contributions reçues autrement qu'en espèces sont inscrites à leur juste valeur à la date à laquelle elles sont reçues par le Conseil des Arts du Canada.

f) Régime de retraite
Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil cotisent à parts égales à ce régime. Cette cotisation représente la responsabilité totale du Conseil pour le régime de retraite. Le Conseil n'est pas tenu de verser une

cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

g) Avantages complémentaires à la retraite
Les employés à la retraite peuvent participer aux régimes d'assurance dentaire, d'assurance médicale et d'assurance-vie du Conseil. Le Conseil contribue au maximum la moitié du coût de l'assurance médicale des employés à la retraite, et le passe en charges lors du décaissement. Le coût des autres assurances est à la charge exclusive des employés à la retraite.

h) Subventions
Les subventions sont inscrites à titre de dépense de l'exercice pour lequel elles ont été approuvées par le Conseil. Les subventions annulées et les remboursements de subventions autorisées au cours des exercices antérieurs sont déclarés comme revenus.

3. *Encaisse et dépôts à court terme*

Le Conseil investit ses surplus temporaires dans un fonds commun à court terme géré par Lancaster Investment Counsel. Tous les titres détenus dans le fonds sont cotés R1 (bas), A (bas) ou mieux par une agence reconnue de cotation de titres. Sauf pour les titres fédéraux et garantis au niveau fédéral, pas plus de 10 % du portefeuille à court terme ne sont investis dans les titres d'un même émetteur.

La valeur comptable nette des dépôts à court terme aux 31 mars 1999 et 1998 équivalait approximativement à la valeur marchande.

4. *Placements*

	1999		1998	
	Prix coûtant	Valeur marchande	Prix coûtant	Valeur marchande
Dotation du Conseil des Arts du Canada et autres dotations		*(en milliers de dollars)*		
Fonds communs	159 865 $	187 038 $	148 900 $	188 990 $
Obligations	28 983	29 278	29 658	30 188
Hypothèques	11	11	35	35
	188 859	216 327	178 593	219 213
Dotations Killam				
Obligations	30 855	31 029	31 446	31 895
Fonds communs	15 912	18 349	14 586	18 213
Actions	11 410	11 963	10 519	12 311
Hypothèques	–	–	21	21
	58 177	61 341	56 572	62 440
Total des placements	247 036 $	277 668 $	235 165 $	281 653 $

Les fonds communs sont regroupés en unités de deux fonds communs d'actions internationales, 49,9 % dans le Brinson Global Equity (Canada Fund for Canadian Charitable Trusts) et 50,1 % dans le Templeton Master Trust-Series 2.

Toutes les obligations sont cotées « BBB » ou mieux par une agence reconnue de cotation de titres. À l'exception des titres fédéraux et garantis au niveau fédéral,pas plus de 10 % du portefeuille d'un gestionnaire ne peuvent être investis dans les titres d'un même émetteur. Au 31 mars 1999,la dotation du Conseil des Arts du Canada et les autres dotations et les dotations Killam avaient investi 27 426 000 $ et 29 143 000 $ en obligations du gouvernement du Canada pour une durée moyenne de six ans et demi et le rendement jusqu'à maturité est de 5,07 %.

Le placement en actions représente un portefeuille diversifié d'actions ordinaires canadiennes de sociétés inscrites à l'Index 300 de la bourse de Toronto.

5. *Oeuvres d'art et instruments de musique*

La Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada possède le plus grand nombre d'oeuvres d'art contemporaines canadiennes au Canada, soit 18 000 peintures, sculptures, dessins, photographies et gravures de plus de 2 500 artistes. La Banque loue ces oeuvres d'art à des parties intéressées;actuellement, environ 7 000 oeuvres sont louées à des ministères et organismes fédéraux,associations, hôpitaux,écoles, municipalités et entreprises privées.

Le Conseil des Arts du Canada a créé la Banque d'instruments de musique en 1985; celle-ci possède actuellement quatre instruments de qualité. Le premier, un violoncelle Tecchler, a été acquis grâce aux efforts de levées de fonds de W.I.M. Turner et du violoncelliste Denis Brott. Le violoncelle Tecchler-Brott-Turner est prêté à Denis Brott pour la durée de sa carrière. Le deuxième instrument, le violon Stradivarius Windsor-Weinstein, a été acquis grâce au généreux transfert de l'instrument au Conseil des Arts du Canada par la Fondation du patrimoine de l'Ontario. Le Stradivarius Windsor-Weinstein est actuellement prêté à James Ehnes pour une durée de trois ans. Au cours de l'exercice, le Conseil des Arts du Canada a acquis deux instruments, dont la valeur d'expertise a été fixée à 462 000 $: le violoncelle Petrus Ranta McConnell de 1674 et le violoncelle Nicolaus Gagliano McConnell de 1824, grâce à un généreux don de la Fondation de la famille J.W. McConnell. Le Petrus Ranta McConnell est actuellement prêté à Sophie Rolland pour la durée de sa carrière. Le Nicolaus Gagliano McConnell sera prêté à l'issue d'un concours par jury qui aura lieu l'an prochain.

6. *Autres immobilisations*

	1999			1998
	Prix coûtant	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**	**Valeur comptable nette**
		(en milliers de dollars)		
Matériel de bureau	4 614 $	3 129 $	1 485 $	368 $
Améliorations locatives	4 757	3 021	1 736	1 831
	9 371 $	6 150 $	3 221 $	2 199 $

7. *Créditeurs et charges à payer*

	1999	1998
	(en milliers de dollars)	
Charges à payer	740 $	692 $
Indemnités de départ courues	672	664
Comptes fournisseurs	509	432
Dépenses de salaires courues	428	573
Indemnités de vacances courues	290	299
	2 639 $	2 660 $

8. *Crédits reportés*

	1999	1998
	(en milliers de dollars)	
Avantage incitatif reporté (bail)	2 447 $	2 994 $
Banque d'oeuvres d'art - location d'oeuvres d'art	321	349
Loyer reporté	–	120
	2 768 $	3 463 $

L'avantage incitatif relatif à un bail représente un paiement reçu du propriétaire et est amorti en réduction de la dépense de location des locaux pour la durée du bail.

9. *Contributions reportées*

Les contributions reportées représentent la portion non utilisée des revenus nets des dotations reçues sous forme de legs et de dons affectés à des fins précises et qui sont grevés d'affectations d'origine externe. Les contributions reportées comprennent également d'autres sources de revenus affectées à des fins précises. Les fonds des dotations sont inclus dans le portefeuille de placements du Conseil et la quote-part de chaque dotation est calculée selon la valeur marchande du portefeuille au moment où la dotation a été reçue. Le revenu net grevé d'affectations d'origine externe comprend les revenus de placements (intérêt, dividendes et gains ou pertes en capital) calculés annuellement selon la quote-part de chaque dotation, plus les revenus de toute autre source. Le revenu constaté au cours de l'exercice est égal aux dépenses des subventions et de

l'administration engagées pour donner suite aux fins précises de chaque dotation.

	Contributions reportées *(en milliers de dollars)*				
	Solde au début de l'exercice	Revenu net (affectations d'origine externe)	Revenu constaté au cours de l'exercice	Affecté aux (des) dotations privées	Solde à la fin de l'exercice
Bourses et Prix Killam	927 $	2 547 $	2 284 $	-	1 190 $
Prix Molson	279	276	216	289	50
Lynch-Staunton	367	284	100	451	100
John-G.-Diefenbaker	56	187	75	118	50
Joseph-S.-Stauffer	81	46	8	69	50
Bourses d'étude Coburn	103	126	40	169	20
Jean-A.-Chalmers	22	157	40	-	139
Vida-Peene	15	69	84	-	-
Frances Elizabeth et J.P. Barwick	(6)	29	16	-	7
Prix littéraire Canada-Japon	27	30	-	45	12
Prix York-Wilson	7	30	15	12	10
Prix du duc et de la duchesse d'York	23	19	8	18	16
John-Stephen-Hirsch	34	15	17	-	32
John-B.C.-Watkins	195	18	-	-	213
Prix Ronald-J.-Thom	5	13	-	-	18
Jean-M.-Beaudet	3	2	-	-	5
Petro-Canada	40	6	-	-	46
Fonds pour les générations futures	-	-	-	(14)	14
Fonds du Prix Glenn-Gould	946	66	31	-	981
Fonds Japon-Canada	1 330	62	102	-	1 290
Visites d'artistes étrangers	17	1	-	-	18
Commission canadienne pour l'UNESCO	501	202	174	-	529
Commission Internationale du Théâtre Francophone	30	70	80	-	20
	5 002 $	4 255 $	3 290 $	1 157	4 810 $

10. *Dotations privées*

Les dotations privées se composent de dons à fins déterminées reçus par le Conseil. Le principal doit demeurer intact. Le revenu de placement des dotations doit servir aux fins établies par les donateurs. Le Conseil peut grever d'une affectation d'origine interne une partie du revenu des dotations privées. D'autre part, les legs Killam stipulent que tous les gains ou pertes de capital nets doivent être appliqués au principal.

Variations dans les dotations privées :

	1999	1998
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	63 311 $	62 281 $
Ajouter les dons reçus durant l'exercice		
Prix York-Wilson	–	250
Autre	–	14
	–	264
Ajouter :		
Revenus de placements crédités directement aux dotations privées	2 427	766
Revenus de placements des Fonds spéciaux des dotations privées grevées d'une affectation d'origine interne	1 157	–
	3 584	766
Solde à la fin de l'exercice (tableau 1)	66 895 $	63 311 $

11. *Revenus de placements nets*

	1999	1998
	(en milliers de dollars)	
Gains nets des placements	18 563 $	6 188 $
Intérêts et dividendes	9 301	11 675
Virement (aux) des contributions reportées	220	(987)
Frais de gestion du portefeuille de placements	(1 753)	(1 625)
Revenus de placements crédités directement aux dotations privées	(2 427)	(766)
Revenus de placements des Fonds spéciaux des dotations privées grevées d'une affectation d'origine interne	(1 157)	–
	22 747 $	14 485 $

En raison de la nature du portefeuille de placements, les revenus de placements ont dépassé les montants prévus pour le présent exercice. Le Conseil a décidé d'affecter une partie des revenus du surplus de fonctionnement à la dotation afin de compenser les fluctuations des revenus de placements et d'assurer la croissance continue de la dotation.

12. *Commission canadienne pour l'UNESCO et Frais nets de la Banque d'oeuvres d'art*

	1999	1998
	(en milliers de dollars)	
Commission canadienne pour l'UNESCO		
Programme	471 $	294 $
Administration	707	635
	1 178 $	929$
Frais nets de la Banque d'oeuvres d'art		
Revenus de location	(1 138) $	(1 128)$
Autres revenus	(48)	(90)
Administration	1 782	1 681
Amortissement	5	–
	601 $	463 $

13. *Engagements*

a) Les paiements de subventions se prolongeant pendant les exercices à venir sont faits sous réserve de l'obtention de fonds du Parlement. Les subventions de cette catégorie approuvées avant le 31 mars 1999 sont payables comme suit :

	(en milliers de dollars)
2000	36 291 $
2001	28 502
2002	5 453

b) Le Conseil est signataire de baux à long terme pour la location des locaux. Voici, au total, le loyer annuel minimum net :

	(en milliers de dollars)
2000	3 286 $
2001	3 058
2002	3 058
2003	3 058
2004	1 945
2005 - 2010	1 962

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999, les loyers annuels ont été réduits de 3 107 000$ (1998 - 2 847 000 $) par suite de sous-baux passés avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et The Encon Group.

14. *Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000*

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'an 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité du Conseil des Arts d'exercer normalement ses activités. Le Conseil des Arts du Canada a mis au point un plan informatique qui relève les effets prévus sur l'an 2000. L'évaluation de la conformité des systèmes de tiers tels que clients, fournisseurs et autres, se poursuit. Toutefois, il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le Conseil, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

15. *Opérations entre apparentés*

En plus des opérations entre apparentés déclarées ailleurs dans les présents états financiers, le Conseil traite avec des ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada dans le cours normal de ses affaires. Ces opérations sont assujetties aux conditions applicables à tous les particuliers et entreprises.

16. *Chiffres correspondants*

Certains chiffres de 1998 ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation adoptée en 1999.

Tableau 1

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

au 31 mars 1999 **Tableau des dotations privées** *(en milliers de dollars)*

	1999	1998
Bourses et Prix Killam	55 996 $	53 569 $
Prix Molson	2 577	2 288
Lynch-Staunton	2 570	2 118
John-G.-Diefenbaker	1 622	1 504
Bourse d'étude Coburn	1 445	1 276
Vida-Peene	600	600
Jean-A.-Chalmers	500	500
Joseph-S.-Stauffer	469	400
Prix littéraire Canada-Japon	294	250
Prix York-Wilson	262	250
Prix du duc et de la duchesse d'York	188	170
John-Stephen-Hirsch	134	134
Frances Elizabeth et J.P. Barwick	113	113
Prix Ronald-J.-Thom	107	107
Autres	18	32
	66 895 $	**63 311 $**

Tableau 2

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

pour l'exercice terminé le 31 mars 1999 **Tableau des subventions par service** *(en milliers de dollars)*

Programmes des arts (note 9)	1999	1998
Musique	21 558 $	21 127 $
Théâtre	20 349	20 047
Lettres et édition	17 415	17 812
Arts visuels	15 364	13 087
Danse	12 269	12 152
Arts médiatiques	10 081	8 257
Commission du droit de prêt public	8 033	8 033
Fonds pour le nouveau millénaire	5 318	–
Autres	1 370	1 140

suite à la page 48

Programme Killam		
Bourses de recherche Killam	1 795	1 489
Prix commémoratifs Izaak-Walton-Killam	150	150
Autres prix et bourses		
Prix Molson du Conseil des Arts du Canada	200	–
Fonds Japon-Canada	102	223
Prix Victor-Martyn-Lynch-Staunton	100	86
Prix Vida-Peene	84	–
Bourse John-G.-Diefenbaker	75	75
Commission Internationale du Théâtre Francophone	74	–
Autres prix et bourses < 50 000 $	223	188
	114 560 $	103 866 $

Tableau 3

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

pour l'exercice terminé le 31 mars 1999 **Tableau des dépenses d'administration** *(en milliers de dollars)*

	1999			1998
	Programme	Administration générale	Total	Total
Traitements	4 136 $	2 062 $	6 198 $	5 866 $
Avantages sociaux	734	495	1 229	1 051
Locaux	60	2 210	2 270	2 148
Services professionnels et spéciaux	399	669	1 068	684
Amortissement	–	793	793	710
Impression,publication et reprographie	76	500	576	440
Déplacements du personnel	357	107	464	351
Communications	204	192	396	430
Gestion de l'information	9	211	220	238
Dépenses des réunions, y compris honoraires des membres	56	141	197	275
Dépenses et materiel de bureau	10	167	177	192
Dépenses diverses	39	5	44	51
	6 080 $	7 552 $	13 632 $	12 436 $

Conception graphique et production : K. Lymburner; Conception graphique de la page couverture : Alejandro Contreras